

LES SES SIMPLIFIÉES

A NOUS LES SES

*Les vertus, les bienfaits
de la concurrence*

*Pourquoi cette autorité existe,
quels sont ses missions ?*

Autorité
de la concurrence



*Liens que l'autorité de la concurrence
entretient avec L'Europe et la
Commission européenne*

*Guide à destination des
entreprises*

V O L 0 1



Groupe spé SES 1ère Mme Gasquet

Sommaire:

Page 4:

Les vertus, les bienfaits de la concurrence

Page 5:

Pourquoi l'autorité de la concurrence existe ? Quels sont ses missions ?

Page 6:

Les liens de la concurrence avec l'Europe et la Commission Européenne

Page 7:

Les rôles de l'autorité de la concurrence face aux risques lorsque celle-ci souhaite entrer sur un marché

Page 8:

Un exemple d'intervention de l'Autorité de la concurrence face aux Ententes illicites

Page 9:

Un exemple d'intervention de l'Autorité de la concurrence face aux abus de positions dominantes

Page 10:

Un exemple d'intervention de l'Autorité de la concurrence face aux contrôles des concentrations

Edito :

Dans le monde d'aujourd'hui, il est impératif de disposer d'un organisme public capable de réguler la concurrence. En France, cet organisme s'appelle l'autorité de la concurrence.

Mais alors, qu'est-ce que cette autorité? Quelles sont ses missions? Tant de questions qui trouveront leurs réponses dans ce magazine ...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Autorité
de la concurrence



Guide: Les vertus et les bienfaits de la concurrence

La concurrence représente un stimulant permanent qui incite les entreprises à se surpasser, cela favorise la productivité, l'innovation et les prix attractifs pour les consommateurs. Les entreprises cherchent à être efficaces et performantes dans le but d'être compétitives face aux concurrents.

La concurrence fait baisser le prix pour les consommateurs, elle présente une grande diversité de produits et favorise par la suite les innovations. La pression qui est exercée par les concurrents incite certaines entreprises à accentuer leur production en se positionnant sur l'originalité. Cela peut permettre aux consommateurs d'avoir une large variété de produits. La concurrence est un moteur pour la croissance économique.

Les pratiques anti concurrentielles peuvent desservir les consommateurs et les entreprises souhaitant entrer sur les marchés. L'autorité de la concurrence existe pour protéger et éviter les pratiques anti concurrentielles.



Guide: Les missions de l'autorité de la concurrence

Dans cet article nous allons présenter les différentes façons d'agir de l'autorité de la concurrence. L'autorité de la concurrence peut :

-Lutter contre les ententes et les abus de position dominante : En démantelant des ententes illicites et cartels, qui peuvent conduire à une hausse importante des prix pour les consommateurs -> de 20 à 25% en moyenne.

Mais aussi en sanctionnant les abus de position dominante qui impactent les consommateurs.

-Formuler des avis et émettre des recommandations (activité dite "consultative") ou interdiction : autorisation quant à la concentration des entreprises.

-Réguler des professions réglementées du droit : l'objectif de la réforme est de moderniser et d'injecter de la concurrence dans des secteurs fortement réglementés.



Guide: Les relations entre l'Union Européenne avec l'autorité de la concurrence

Le réseau européen de concurrence s'implique fortement dans le bon développement et le bon fonctionnement du commerce et de la concurrence dans l'union européenne. Des règles sont fixées par les différentes instances de l'union européenne par l'article 1/2003 dans le cadre de l'uniformisation du droit de la concurrence européenne. L'autorité de la concurrence française se distingue des autres autorités de contrôle car elle ouvre plus d'enquêtes sur cette loi.

Cette loi permet aux autorités nationales de la concurrence de s'informer sur différentes informations telles que sur des abus ou des ententes qui seraient susceptibles de déstabiliser le commerce des Etats. Elle permet également d'enquêter plus facilement sur des dossiers ouverts pour des saisies et autres procédures judiciaires dans le cadre de cette même réglementation en vigueur et ainsi assurer une cohérence de la politique de concurrence et de travailler en commun sur divers sujets d'ordres généraux et sectoriels. Elle permet d'échanger sur des problématiques rencontrées et permet d'effectuer différentes ententes transfrontalières. Des mécanismes sont mis en place pour s'assurer de la bonne application des différents dispositifs et de donner son avis lors de décisions prononçant des sanctions. Cette autorité de la concurrence est visible et influente.



Guide : Comment l'autorité de la concurrence vous aide face aux risques rencontrés lors de votre entrée sur le marché ?

Il y a des règles à respecter lors de l'entrée sur un marché. En effet, l'autorité de la concurrence impose un règlement afin de garder un équilibre entre les concurrents. Par exemple, il vous est interdit d'interdire la revente sur internet à un distributeur agréé, ou pour un producteur, d'imposer des prix de revente à ses distributeurs. Mais alors, pourquoi avoir besoin de l'autorité de la concurrence lors de votre entrée sur le marché ?

De quoi peuvent être victimes les PME en entrant sur les marchés ? Les PME peuvent être victimes de boycott: les concurrents pouvant se mettre d'accord de bloquer l'entrée d'une nouvelle entreprise sur un marché.

Elles peuvent être victimes de «cartel» ou de «dénigrement».

Mais alors, comment l'autorité de la concurrence peut-elle vous aider? Elle peut vous aider à prévenir les infractions, signaler les pratiques anticoncurrentielles, faire valoir vos droits en tant qu'entreprise et peut vous apprendre les règles de la concurrence afin d'éviter les infractions.



Guide: L'implication de l'autorité de la concurrence face aux ententes.

Une entente est caractérisée par une concertation entre plusieurs entreprises qui décident ensemble des pratiques et comportements qu'elles souhaitent adopter. Elle peuvent s'entendre sur des prix ou des parts de marché. Ces ententes peuvent desservir les consommateurs.

Les ententes ont différentes formes, voici quelques exemples :

- Accords sur les prix
- Répartition des marchés ou de la clientèle
- Échanges d'informations confidentielles ou stratégiques



Prenons l'exemple en 2010, où des entreprises de compotes, Materne, Andros, Conserve France, Délis SA, SAS Vergers de Châteaubourg, Charles Faraud, Charles & Alice, Valade et Coroos Conserve BV ont fait une entente où l'objectif était d'augmenter les prix de vente des compotes en même temps, d'avoir le même discours par rapport à la hausse des prix et se répartir les volumes de vente et les clients.

L'entreprise Andros a écopé d'une amende de 14 106 000€ pour cette entente par l'Autorité de la concurrence. pour entente illicite.



Guide: Les abus de position dominante et les sanctions

Les abus de position dominante sont des pratiques unilatérales émanant d'un opérateur qui use de sa position de force sur un marché pour le verrouiller, évincer ses concurrents ou empêcher l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché.

L'autorité de la concurrence impose alors différentes sanctions ou injonctions ayant un double objectif : sanctionner le comportement de l'entreprise en cause et dissuader les autres entreprises de reproduire de telles pratiques. Chaque fonction pécuniaire imposée par l'autorité est déterminée en fonction des éléments propres à l'affaire.

L'autorité peut enjoindre à l'auteur des pratiques anticoncurrentiels de cesser ses pratiques ou de modifier ses comportements afin de se conformer au droit de la concurrence.



**ABUS DE POSITION
DOMINANTE**

Guide: Contrôle des concentrations

Depuis 2009, l'Autorité est chargée de contrôler les demandes de concentration de la part des entreprises, elle agit sur le rapprochement entre deux ou plusieurs entreprises, en étudiant leur impact sur la dynamique concurrentielle d'un marché.

L'autorité de la concurrence a autorisé, sous conditions, la création de la plateforme Salto par TF1, France Télévisions et Métropole Télévision (M6). Cette demande a été autorisée dans un but financier.

L'autorité de la concurrence a refusé la demande de la société Soditroy et l'Association des Centres Distributeurs E.Leclerc qui voulaient prendre le contrôle d'un hypermarché Géant Casino dans la commune Barberey-Saint-Sulpice (Aube). L'autorité de la concurrence, en l'absence de solutions adaptées, a interdit cette opération, car celle-ci présentait des risques concurrentiels élevés de hausses de prix pour les consommateurs.

Les accords de concentration sans conditions concernent 96% des demandes.

